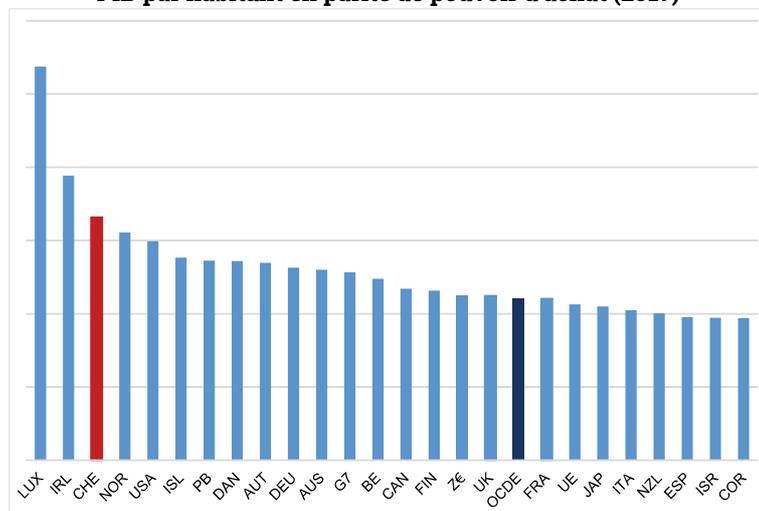


Quels enseignements tirer du haut niveau de vie en Suisse ?

- La Suisse, 20^{ème} économie mondiale par le produit intérieur brut (PIB), se distingue par une croissance stable sur le long terme, un taux de chômage parmi les plus bas des pays de l'OCDE, un excédent structurel de la balance courante, un système éducatif assurant l'intégration sur le marché du travail et un écosystème de R&D performant. Cette prospérité se traduit par un des niveaux de vie les plus élevés au monde : le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) est le troisième des pays de l'OCDE (cf. graphique).
- L'écart de PIB par habitant en PPA entre la Suisse et la France s'explique essentiellement par une utilisation très intensive du facteur travail. Trois mécanismes sont à l'œuvre : un taux d'emploi très élevé en Suisse, y compris pour les seniors, le recours au travail frontalier et une durée du travail nettement supérieure pour les personnes en activité à temps plein. En revanche, les niveaux de qualification sont équivalents dans les deux pays.
- Mesurée au niveau agrégé, la productivité horaire en PPA est quasi similaire en France et en Suisse. Une analyse par branche indique toutefois que les secteurs exposés à la concurrence internationale (industrie manufacturière et secteur financier) contribuent davantage à la création de valeur en Suisse. Cette différence s'explique d'une part par un effet « taille », l'emploi étant plus concentré dans ces secteurs, et d'autre part par une productivité de ces secteurs relativement plus élevée par rapport à la moyenne nationale. La contribution du secteur financier à l'écart de niveau de vie avec la France est ainsi significative. De manière générale, le tissu productif suisse se caractérise par une plus forte spécialisation, une orientation plus importante vers les exportations et bénéficie d'avantages compétitifs plus marqués (liés entre autres au niveau de gamme).
- Par ailleurs, le stock d'investissement direct par habitant est en Suisse 10 fois supérieur à celui prévalant en France ou en Allemagne. Même si ces flux d'IDE concernent en partie des sociétés réalisant une part faible de leur activité commerciale en Suisse, ils y ont stimulé la production et l'emploi.
- Sur la période 1997-2017, l'écart de niveau de vie observé entre France et Suisse s'est accentué (d'environ 9 points). Deux tendances ont concouru : premièrement, la Suisse a bénéficié de l'Accord sur la libre-circulation des personnes avec l'Union européenne qui a facilité l'accueil de personnels qualifiés européens et le recours accru à l'emploi de non-résidents, deuxièmement, pour les salariés à temps complet, les gains de productivité par emploi ont été ralentis en France par la baisse de la durée légale du travail.

PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (2017)



Source : DG Trésor, données de l'OCDE, USD PPA.

1. L'essentiel de l'écart de niveau de vie entre la Suisse et la France s'explique par le marché du travail

1.1 L'écart de PIB/habitant entre la Suisse et la France est élevé en termes nominaux, mais nettement moindre en PPA

En 2017, la valeur de la production annuelle sur le territoire de la Suisse rapportée à sa population la place au 2^{ème} rang mondial (hors principautés), avec un PIB par habitant de 71 200 € par an (derrière le Luxembourg)¹.

Par comparaison, celui de la France, qui s'élève à 34 200 €, est deux fois moindre.

La différence de PIB par habitant en valeur entre la France et la Suisse n'est toutefois pas représentative du différentiel de pouvoir d'achat généré par la production annuelle, compte tenu des différences entre niveaux de prix. En corrigeant du différentiel de coût de la vie, qui est plus élevé en Suisse, il ressort que l'écart du niveau de vie (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat ou PPA, source Eurostat) n'est que de 51 % en 2017 (53 % en 2016).

1.2 Taux d'emploi très élevé et durée du travail sont les principaux contributeurs à l'écart de niveau de vie

Pour l'année 2016, cet écart de niveau de vie peut en fait être décomposé, au niveau agrégé, en cinq facteurs (cf. encadré 1) :

a/ Un facteur de productivité, généralement mesurée sur une base horaire.

b/ La durée annuelle du travail par emploi en équivalent temps plein, élevée en Suisse (1911 heures contre 1616 en France).

c/ L'intensité de l'utilisation de la main d'œuvre locale, comprenant trois composantes :

(i) Le taux d'emploi des personnes considérées d'âge actif (15-64 ans), qui s'établit en Suisse à 79,6 % (2^{ème} rang européen derrière l'Islande) en 2016, contre 64,2 % en France.

(ii) Le travail à temps partiel (très développé en Suisse) : les personnes en emploi travaillent en moyenne à 83,2 % d'un temps plein en Suisse, contre 94,4 % en France.

(iii) L'emploi des seniors, en particulier des personnes dépassant la tranche d'âge active usuelle (15-64 ans), qui représente 3,9 % de l'emploi total en Suisse contre 1,3 % en France.

d/ La mobilité transfrontalière de la main d'œuvre : le recours à des travailleurs non-résidents permanents² est ainsi nettement plus intensif en Suisse (où les frontaliers représentent 6 % de l'emploi).

e/ Un facteur de pyramide des âges : le taux de dépendance est moins élevé en Suisse qu'en France (le poids des personnes en âge de travailler dans la population y étant plus élevé).

Une telle décomposition révèle un différentiel limité de productivité horaire en PPA entre la France et la Suisse : la majorité de l'écart du niveau de vie s'explique par l'intégration sur le marché du travail (taux d'emploi très élevé y compris pour les seniors) et la durée du travail pour les personnes travaillant à temps plein.

Tableau 1 : Facteurs macroéconomiques expliquant l'écart Suisse-France de niveau de vie (données 2016)

Facteurs explicatifs du différentiel de niveau de vie	Écart Suisse-France	Contribution à l'écart
Niveau de vie (PIB en PPA / habitant)	+52,7 %	100
a) Productivité horaire (PIB PPA/heures travaillées)	+2,3 %	5,3
b) Durée du travail (annuelle, à temps plein)	+18,3 %	39,7
c) Participation des résidents au marché du travail, dont:	+12,3 %	27,3
(1) Taux d'emploi 15-64 ans	+24 %	50,8
(2) Temps partiel	-11,9 %	-29,9
(3) Emploi seniors (>64 ans)	+2,8 %	6,9
d) Emploi de non-résidents	+6,1 %	13,9
e) Part des personnes d'âge actif dans la population	+6 %	13,8

Source : Données de l'Insee, de l'OFS et d'Eurostat, calculs du SE de Berne.

(1) L'indicateur du PIB est considéré comme le meilleur indicateur pour ce type de comparaison internationale de niveau de vie. En Suisse comme en France les valeurs du PIB et du Revenu National Brut (mesurant les revenus des agents économiques nationaux) sont proches. Pour quelques pays particuliers comme l'Irlande, ces deux mesures divergent : le RNB en Irlande est inférieur de 20 % au PIB.

(2) Travailleurs frontaliers entrants et personnes résidant pendant moins d'1 an.

Encadré 1 : Décomposition du PIB par habitant

Le PIB par habitant est le produit des 7 facteurs explicatifs comptables que sont la productivité horaire (a), la durée annuelle du travail pour un Equivalent Temps Plein (b), le taux d'emploi des 15-64 ans résidents permanents (c1), le rapport entre le nombre d'ETP et le nombre d'emplois –impact du temps partiel, (c2)–, l'incrément à l'emploi apporté par les plus de 64 ans (c3) d'une part et les non-résidents permanents (d) d'autre part, ainsi que le poids des personnes d'âges actif dans la population résidente permanente (e).

Plus précisément, le PIB/habitant peut s'écrire :

$$\frac{Y}{Pop} = \frac{Y}{H} \times \frac{H}{ETP} \times \frac{E_{15-64}}{Pop_{15-64}} \times \frac{ETP}{E + E_{nr}} \times \frac{E}{E_{15-64}} \times \frac{E + E_{nr}}{E} \times \frac{Pop_{15-64}}{Pop} \quad (1)$$

Soit, dans le tableau 1 : (a)... (b) (c1) (c2) (c3) (d) (e)

Où :

- Y : indique le PIB ;
- H : le nombre d'heures totales travaillées sur le territoire ;
- ETP : le nombre d'emplois en équivalent temps-plein sur le territoire ;
- $E_{(15-64)}$: l'emploi de résidents permanents âgés de 15 à 64 ans ;
- $Pop_{(15-64)}$: la population résidente permanente âgée de 15 à 64 ans ;
- $E + E_{nr}$: Emploi total sur le territoire ;
- E : l'emploi de résidents permanents ;
- E_{nr} : l'emploi de personnes ne résidant pas de manière permanente sur le territoire (*i.e.* travailleurs frontaliers entrants et personnes en emploi résidant moins de douze mois dans le pays) ;
- Pop : la population résidente permanente ;

À noter que cette décomposition est valide indépendamment de l'unité dans laquelle le PIB est exprimé (en euros ou en parité de pouvoir d'achat).

Cette décomposition comptable, et le calcul des différents agrégats qui la sous-tendent, ne prennent pas en compte les éventuelles hétérogénéités de qualification de la main d'œuvre ou les hétérogénéités entre secteurs de l'économie, qui affectent aussi les performances relatives des économies suisse et française (par exemple, une personne mieux formée sera probablement à la fois plus productive et mieux à même de s'insérer sur le marché du travail)³. Les sections ci-après visent à enrichir l'analyse à partir d'une décomposition plus fine des grands agrégats (capital humain, productivités sectorielles).

1.3 France et Suisse ont des structures de qualification de la main-d'œuvre largement similaires

À long terme, le niveau de vie d'un pays est fortement corrélé au capital humain accumulé⁴. Deux indicateurs de capital humain peuvent être mobilisés pour tenter une comparaison entre France et Suisse :

- Un indicateur qui mesure l'« *input* » : le niveau de diplôme de la population en emploi (qui présente l'inconvénient de ne tenir compte ni des besoins effectivement exprimés par les entreprises, ni du capital humain et des compétences développés au fil de la carrière) ;
- Un indicateur « *d'output* » : le profil des emplois occupés par catégorie socio-professionnelle.

L'examen du tableau 2 et du graphique 1 fait ressortir les éléments suivants :

- (i) La France et la Suisse ne se distinguent pas par des taux de diplômés du supérieur au sein de la population en emploi différents (40 % environ dans les deux pays en 2016). Toutefois parmi l'ensemble de la population, ainsi que parmi les employés les plus jeunes, le taux de diplômés de supérieur est plus élevé en Suisse. Ce résultat n'est pas totalement intuitif, car une proportion élevée d'élèves suisses (57,5 %) opte pour la filière d'apprentissage à l'issue du collège – dite formation

(3) En outre, l'hétérogénéité des qualifications peut biaiser les comparaisons du niveau de productivité : par exemple, en Suisse l'essentiel de la population d'âge actif est intégrée sur le marché du travail y compris les personnes relativement moins qualifiées ; cette forte intégration peut se traduire par une moindre productivité moyenne au niveau agrégé.

(4) P. Romer (1986), "Increasing Returns and Long Run Growth", *Journal of Political Economy* ; (1990), "Human capital and growth: Theory and evidence", *Carnegie-Rochester Conference Series*.

professionnelle initiale – tandis que 30 % choisissent l'enseignement secondaire général. Ces chiffres reflètent :

- La part élevée de diplômés de formations professionnelles considérées comme études supérieures (12 % des 25-34 ans), fréquemment réalisée en alternance, avec un volume horaire annuel d'études moindre que pour les études académiques ;
- un taux de réussite très élevé pour ceux qui se lancent dans des études supérieures : le taux d'obtention d'une licence parmi les étudiants débutant une formation supérieure non-professionnelle s'élève à 80 % environ.

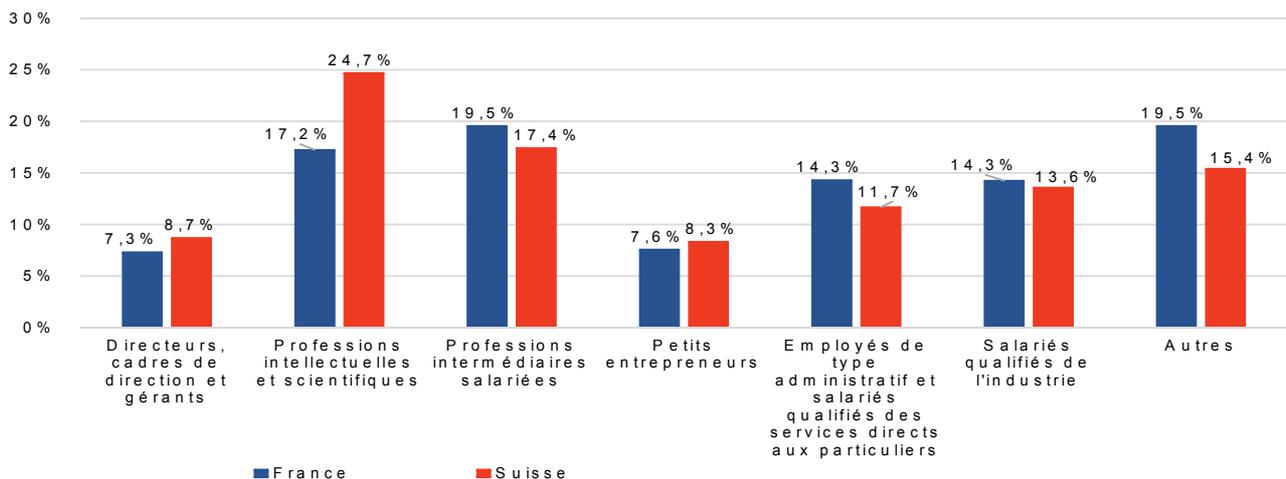
Le profil des emplois en Suisse se caractérise par une part plus élevée de postes de direction et de professions intellectuelles supérieures. En particulier, la part des spécialistes des sciences techniques et des TIC est de 3 points supérieure (7,1 % contre 4,1 % en France). Les professions de l'enseignement (6 % contre 4,7 %) et d'administration d'entreprises (spécialistes en finances, fonctions administratives, ventes et relations publiques) sont relativement plus représentées (5,2 % contre 4,2 % pour cette dernière catégorie). Bien entendu, cette différence entre la France et la Suisse reflète au moins pour partie la différence de la composition sectorielle de l'activité économique (détaillée au 2).

Tableau 2 : Taux de diplômés du supérieur parmi les résidents (données 2016)

Population de référence	Suisse	France
a) Ensemble des résidents : 25-64 ans 30-34 ans	41,2 % 50,2 % (55 % en 2018)	34,6 % 43,6 % (46,2 % en 2018)
b) Résidents en emploi : 15-64 ans 20-64 ans	39,2 % 41,2 %	39,6 % 40,1 %

Source : Eurostat.

Graphique 1 : Répartition des personnes en emploi par professions et catégories socio-professionnelles (2016)



Source : Eurostat, nomenclature européenne des PCS.

2. En Suisse, les secteurs exposés à la concurrence internationale – hors secteur agricole – contribuent davantage à la création de valeur

2.1 Le rôle moteur du secteur des biens échangeables sur le niveau de vie est souligné par la littérature économique

Le constat d'une productivité horaire agrégée exprimée en PPA quasi identique en France et en Suisse se doit d'être quelque peu nuancé, pour au moins trois raisons: i/ les productivités d'un secteur à l'autre peuvent être très hétérogènes et des comparaisons plus désagrégées peuvent donc aboutir à des résultats différents par branche ; ii/ l'indice PPA utilisé pour les comparaisons internationales peut être sensible à des ajustements du

taux de change (dans le cas de la Suisse, de forts niveaux d'excédents courants peuvent suggérer une sous-évaluation) iii/ les performances d'une économie sont fortement liées à celles des secteurs qui sont davantage exposés à la concurrence internationale (secteurs dits des biens « échangeables », majoritairement manufacturiers). Ainsi, selon le modèle dit de « Balassa-Samuelson », des gains de productivité en faveur d'un pays dans les secteurs exposés se répercutent sur la création de valeur et *in fine* sur le niveau des prix dans les secteurs « abrités », et donc sur le niveau général des prix et des salaires (*cf.* encadré 2).

En Suisse, le niveau des prix dans les secteurs abrités (distribution, télécommunications, construction ...) est nettement plus élevé qu'en France et que dans l'Union

Européenne (tout comme l'indice PPA) ; selon ce modèle, cette différence reflèterait dans une large mesure un niveau élevé de productivité dans l'industrie suisse.

Encadré 2 : L'effet Balassa-Samuelson

Le cadre d'analyse Balassa-Samuelson (Balassa, 1964 et Samuelson, 1964) apporte une explication théorique à l'évolution du taux de change réel de long terme d'une économie, qui est dans ce cadre déterminé par la productivité relative du secteur national exposé à la concurrence par rapport à la productivité de l'étranger.

Le modèle est fondé sur la présence de deux secteurs dans l'économie, à savoir un secteur faisant l'objet d'échanges internationaux, à ce titre exposé à la concurrence internationale, et un secteur protégé, ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux. L'hypothèse de base est que les prix d'un même bien dans les secteurs exposés sont identiques (ils y sont essentiellement déterminés sur les marchés internationaux), où la productivité augmente beaucoup plus vite que dans le secteur protégé.

1. Le niveau de la productivité dans le secteur exposé détermine le niveau des salaires dans l'économie toute entière, car la mobilité de la main d'œuvre entraîne une uniformisation.
2. Le secteur protégé, où les gains de productivité sont plus faibles, ne peut absorber l'essentiel des hausses des salaires qu'en augmentant les prix.
3. L'inflation qui en résulte – désignée sous le nom d'effet Balassa-Samuelson – est donc engendrée par les gains de productivité du secteur exposé et, dans ce modèle simplificateur, n'est pas préjudiciable à la productivité.

Dans les économies développées, l'effet Balassa-Samuelson cumulé sur des nombreuses années s'observe dans le niveau général des prix, et en particulier dans le niveau des prix dans les services : les services sont plus chers dans les pays où l'industrie est plus productive.

2.2 L'écart de productivité entre secteurs exposés et abrités marchands est plus important en Suisse

Empiriquement, la comparaison directe des niveaux de productivité sectorielle entre les deux pays se heurte à certaines limites, dont la principale est l'absence de déflateurs sectoriels. À partir des données de valeurs ajoutées horaires⁵ par branche (disponibles pour chaque pays pour 47 branches de la NOGA, qui couvrent l'ensemble de l'économie hors activités menées par les ménages), deux mesures indirectes permettent toutefois de mettre en évidence la contribution des secteurs exposés dans l'économie suisse :

i/ le poids des secteurs de l'industrie, y compris financière, dans la valeur ajoutée marchande est nettement plus élevée en Suisse : la part de ces secteurs dans la valeur ajoutée marchande atteint 31 % en Suisse contre 18 % en France (la contribution de la structure de l'emploi est discutée au 2.3) ;

ii/ un écart de productivité entre secteurs exposés et abrités plus important en Suisse qu'en France (sachant que dans les deux pays les secteurs marchands exposés créent davantage de valeur par heure travaillée).

Cette dernière analyse de la dispersion des productivités sectorielles est effectuée au sein de chaque pays en prenant pour base de référence (base 100) la valeur ajoutée moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie. Il en ressort (cf. tableau 3) que l'écart de productivité entre secteurs manufacturier et financier d'une part et services non financiers marchands d'autre part atteint 41 % en Suisse contre 21 % en France. En excluant le secteur financier, l'écart est moindre. Le poids du secteur financier en Suisse reflète en particulier l'importance des activités transfrontalières de gestion de fortune (part de marché mondiale d'un quart), de gestion d'actifs et de réassurance. À noter que parmi les secteurs des biens échangeables, le secteur primaire apparaît nettement moins productif que la moyenne. En Suisse, la production agricole est protégée par des droits de douanes relativement élevés (droits atteignant 30 % en moyenne selon l'OMC)⁶.

(5) Les données du PIB n'étant pas disponibles par branche, la productivité est mesurée en valeur ajoutée par heure travaillée :

$$PIB = \sum VAB + Impôts\ sur\ produits - subventions\ sur\ produits$$

(6) À noter que les activités de production et de distribution d'énergie sont -en relatif- très productives par heure travaillée, en lien avec leur forte intensité capitalistique, en particulier en France où le nucléaire représente une part élevée (près de 75 %) de la production d'électricité.

Tableau 3 : Valeur ajoutée brute (VAB) par heure travaillée, par secteur, base 100 =moyenne économie marchande (2016)

Branches	France VAB / H	Suisse VAB / H
Total général (hors activités des ménages)	97	101
Total économie marchande (hors APU et enseignement) – base 100 pour chaque pays	100	100
Agriculture, Sylviculture et pêche	51	27
Industrie manufacturière, dont :	115	119
<i>Industrie pharmaceutique (spécialisation de l'industrie suisse)</i>	348	451
<i>Fabrication de machines et équipements (spécialisation de l'industrie suisse)</i>	107	100
<i>Industrie automobile (spécialisation de l'industrie française)</i>	163	102
<i>Autres matériels de transport (spécialisation de l'industrie française)</i>	267	111
Industries extractives	147	126
Production et distribution d'énergie	365	188
Production et distribution d'eau ; gestion des déchets	116	81
Construction	78	69
Secteur financier (SF)	132	172
Services marchands hors services financiers	99	94
Écart 'Manufacturier' vs 'services marchands hors SF'	+17 %	+27 %
Écart 'SF' vs 'services marchands hors SF'	+34 %	+82 %
Écart 'Manufacturier + SF' vs 'services marchands hors SF'	+21 %	+41 %

Source : Données INSEE et OFS (VAB selon le SEC 2010, branches NOGA) calculs du SE de Berne.

2.3 En Suisse, l'emploi est concentré dans les secteurs les plus productifs

La contribution plus importante des secteurs exposés à la création de valeur en Suisse reflète en particulier un effet « taille » qui se retrouve dans la structure des emplois

(cf. tableau 4)⁷. La part de l'emploi manufacturier atteint ainsi 15,6 % en Suisse contre 9,7 % en France. Le secteur financier emploie aussi une part nettement plus élevée de l'emploi (presque le double).

Tableau 4 : Emploi (en équivalent temps plein) et valeur ajoutée brute (VAB) par heure travaillée (2016)

Branches	France		Suisse	
	Part ETP	VAB / H	Part ETP	VAB / H
Total général (hors activités des ménages)	100 %	97	100 %	101
Total économie marchande (hors enseignement et APU) – base 100	83,7 %	100	89,3 %	100
Agriculture, Sylviculture et pêche	3,1 %	51	2,6 %	27
Industrie manufacturière, dont :	9,7 %	115	15,6 %	119
<i>Industrie pharmaceutique (spécialisation de l'industrie suisse)</i>	0,2 %	348	1,1 %	451
<i>Fabrication de machines et équipements (spécialisation de l'industrie suisse)</i>	0,6 %	107	1,8 %	100
<i>Industrie automobile (spécialisation de l'industrie française)</i>	0,4 %	163	0,1 %	102
<i>Autres matériels de transport (spécialisation de l'industrie française)</i>	0,3 %	267	0,3 %	111
Construction	6,8 %	78	7,9 %	69
Secteur financier (SF)	3 %	132	5,5 %	172
Services marchands hors services financiers	60 %	99	56,5 %	94

Source : Données de l'INSEE et de l'OFS, calculs du SE de Berne.

Pour illustrer l'ordre de grandeur de ces effets de composition sectorielle de l'emploi sur le niveau de vie agrégé, deux simulations statiques sont effectuées :

i/ la première estime l'effet d'une hausse de la taille de l'industrie manufacturière française. En supposant que la

part des emplois dans le secteur manufacturier soit la même en France qu'en Suisse (à productivité sectorielle inchangée pour la France) et que la part des emplois soit réduite proportionnellement dans les autres secteurs, le PIB par habitant en France serait 1,3 % au-dessus de son niveau actuel⁸ ;

(7) En fait, cette contribution plus importante des secteurs exposés est expliquée à environ 80 % par un effet taille.

(8) En supposant que l'indice PPA soit constant (alors qu'une hausse de la productivité globale devrait se traduire par une appréciation réelle du change).

ii/ la seconde redimensionne le poids relatif dans l'ensemble de l'économie suisse du secteur financier (au sens large, c'est-à-dire en incluant le négoce, cf. encadré 3) au niveau de celui qui prévaut en France. Plus précisément, cette simulation repose sur les trois hypothèses suivantes :

- la part de l'emploi dans le secteur financier suisse est réduite à un niveau équivalent à celui de la France (et augmentée proportionnellement dans les autres secteurs) ;
- la productivité du secteur financier en PPA est supposée identique à celle qui est observée en France ;

- Les activités de négoce de matières premières sont exclues (pour neutraliser la contribution du négoce, la productivité du secteur du commerce de gros en Suisse est ainsi ramené au niveau qui serait le sien en l'absence de négoce).

Cette seconde simulation estimerait à un total de 7 points l'impact de la forte spécialisation financière de la Suisse sur l'écart de niveau de vie entre la France et la Suisse, dont 3 points pour le secteur financier (1 point en raison de son poids plus élevé dans l'emploi suisse et 2 points en raison de sa productivité plus élevée) et 4 points pour le négoce⁹.

Encadré 3 : Apport du secteur financier et du négoce de matières premières pour la Suisse

Pour l'analyse du différentiel de niveau de vie entre la Suisse et la France, il est légitime de s'interroger sur la contribution de deux branches à haute valeur ajoutée horaire particulièrement développées en Suisse, et qui bénéficient historiquement de la stabilité juridique, de la fiscalité attractive et de la neutralité diplomatique du pays :

- Le négoce de matières premières génère en Suisse des recettes nettes internationales représentant en moyenne 4 % du PIB enregistrées au sein de la balance des transactions courantes et incluses en comptabilité nationale dans la branche « commerce de gros ». Selon les données de l'Association suisse du Négoce et du Transport Maritime, la branche compte environ 35 000 emplois en Suisse ; elle générerait donc plus de 700 000 CHF de Valeur Ajoutée Brute par emploi).
- Le secteur financier suisse génère des échanges internationaux de services excédentaires de 3,7 % du PIB grâce aux activités de gestion de fortune transfrontalière (au 1^{er} rang mondial avec un quart de ces avoirs sous gestion, ayant historiquement bénéficié du secret bancaire dont la suppression était anticipée depuis 2013) et aux activités assurantielles (excédent d'1 % du PIB lié au pôle d'excellence suisse en réassurance)^a.

a. À noter par ailleurs que la Suisse compte 5 des 10 plus importantes centrales d'affinage d'or au monde et réalise des échanges d'or (traversant la frontière suisse) représentant en moyenne 20 à 25 % de son PIB, répartis de manière équilibrée entre import et export.

2.4 L'industrie suisse est spécialisée dans des secteurs à très haute productivité et/ou de haut niveau de gamme

Comme indiqué plus haut, le fait que des données de prix à la production ne soient pas disponibles au niveau sectoriel contraint fortement la capacité à comparer par branche des niveaux de productivité en volume entre la France et la Suisse. Dans le cas de biens échangeables parfaitement homogènes (pour lesquels les prix ne devraient pas différer sensiblement d'un marché à l'autre en l'absence de barrières au commerce), la comparaison des productivités nominales pourrait en théorie être considérée comme donnant des résultats équivalents.

Considérer les biens produits comme homogènes est une hypothèse forte – surtout lorsque les secteurs considérés demeurent relativement « agrégés » – et il apparaît comme plus réaliste de retenir une hypothèse de substituabilité imparfaite, mieux à même de décrire un différentiel de

gamme de produits ou de pouvoir de marché (par exemple lié à la marque ou à une position monopolistique issue de la protection par brevet).

Dans ces conditions, un différentiel de productivité nominale – entre la même branche en Suisse et en France – peut aussi bien refléter un différentiel de productivité en volume qu'un différentiel de prix lié à la gamme des produits ou au pouvoir de marché. Ces deux cas de figure représentent différentes formes d'avantages concurrentiels des secteurs exposés.

Le tableau 5 fait apparaître que l'écart moyen de productivité horaire (mesuré en euros) entre les deux pays dans l'industrie manufacturière est relativement important (il s'élève à plus de 50 %). Quatre secteurs apportent une forte contribution aux écarts :

i/ L'écart le plus important en faveur de la Suisse est observé dans l'industrie pharmaceutique, qui représente

(9) Idem : une telle simulation, statique, ne prend pas en compte les effets induits sur l'indice PPA.

une part des emplois 6 fois plus élevée qu'en France (et 29 % des exports).

ii/ Une seconde spécialisation marquée de la Suisse, celle de la fabrication de machines et équipements, et en particulier de machines industrielles (pour lesquelles la Suisse enregistre un excédent commercial de plus de 1 % du PIB) se distingue à la fois par une productivité élevée et un poids élevé dans l'emploi.

iii/ L'industrie agroalimentaire suisse bénéficie à la fois d'un marché domestique relativement protégé, et de ses performances à l'exportation sur des segments comme le café en capsule (dont les exportations, essentiellement

par Nestlé, représentent un quart des exportations alimentaires suisses).

iv/ Enfin, pour le secteur de produits informatiques, électroniques et d'horlogerie, le niveau de productivité en euros est comparable ; le poids relativement important dans l'emploi de ce secteur contribue néanmoins aussi aux bonnes performances manufacturières d'ensemble de la Suisse.

Parmi les branches exposées d'excellence de l'industrie manufacturière française, seules celles des matériels de transports (automobiles et autres véhicules) génèrent plus de valeur ajoutée nominale par heure que leurs homologues suisses.

Tableau 5 : Comparaison des valeurs ajoutées nominales par heure travaillée dans l'industrie manufacturière (2016)^a

Branches	France VAB / H (€)	Suisse VAB / H (€)
Industrie manufacturière, dont :	56,9	89,0
Industries agroalimentaires et tabac	46,6	66,9
Textile/habillement	33,5	43,5
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, hors meubles	32,7	39,3
Industrie du papier et du carton	49,8	52,1
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	26,8	46,1
Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	113,7	126,4
Industrie pharmaceutique	171,2	336,3
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	48,6	58,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	51,6	68,2
Métallurgie	50,5	63,4
Fabrication de produits métalliques	42,1	51,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques ; horlogerie	88,3	92,5
Fabrication d'équipements électriques	52,8	78,7
Fabrication de machines et équipements	52,9	74,7
Industrie automobile	80,4	76,3
Fabrication d'autres matériels de transport	131,5	82,4
Fabrication de meubles	33,7	55,2
Autres industries manufacturières	45,4	73,8
Réparation et installation de machines et d'équipements	54,0	55,2

a. Un éventuel impact des prix de transfert sur la répartition transfrontalière de la valeur ajoutée est hors du champ de cette étude et très compliqué à appréhender.

Source : Données de l'INSEE et de l'OCDE, calculs du SE de Berne.

La part élevée de l'industrie dans la valeur ajoutée et l'emploi en Suisse tient également aux très bonnes performances des PME industrielles : 45,4 % des exportations suisses de marchandises ont été réalisées par des PME (microentreprises incluses) en 2016, contre 14,5 %

des exportations françaises. Nombre de PME suisses font partie des leaders mondiaux sur des marchés de niche.

L'horlogerie, majoritairement composée de PME (moins de 100 salariés par entreprise en moyenne) représente à elle seule plus de 8 % des ETP de l'industrie manufacturière et génère des exportations représentant 3 % du PIB.

3. Les flux importants d'IDE contribuent au niveau de vie suisse

3.1 Le stock d'IDE entrants par habitant en Suisse est sept fois supérieur à la moyenne de l'Union Européenne

La Suisse se distingue également dans les comparaisons internationales par un niveau extrêmement élevé de flux entrants (et donc du stock) d'investissements directs étrangers (IDE) : par habitant le stock d'IDE¹⁰ est plus de dix

fois plus élevé qu'en France (5 fois plus par unité de PIB, cf. tableau 6) et qu'en Allemagne.

Or, les IDE sont considérés comme un facteur contributif important à la croissance et aux performances économiques du pays hôte¹¹. En Suisse par exemple, les seules sociétés détenues à plus de 50 % par des capitaux étrangers réalisent plus d'un tiers des exportations (selon l'OFS).

Tableau 6 : Stock d'investissements directs étrangers (par habitant et en % du PIB)

Pays	Unité	Fin 2000	Fin 2017
Suisse	En USD / habitant	77 750	136 630
	En % PIB	105 %	170 %
France	En USD / habitant	9 700	13 080
	En % PIB	24 %	34 %
Allemagne	En USD / habitant	11 950	11 550
	En % PIB	28 %	26 %

Source : OCDE.

Toutefois, une part très importante des IDE en Suisse portent sur des holdings, des sociétés financières ou des sociétés intermédiaires dont la majorité de l'activité est réalisée hors du territoire. Selon les données de la BNS, la catégorie des « sociétés financières et *holdings* » (qui regroupe les holdings et sièges sociaux, les fonds de placement et entités similaires, et les autres activités financières, hors banque, assurance et caisses de retraite) représente 55 % du stock d'IDE entrants en Suisse fin 2016. Par ailleurs 38 % du stock d'IDE suisses à l'étranger sont détenues par des sociétés holdings et financières. Enfin, les IDE correspondant à des entités spécifiquement dédiées à la détention de participations atteindraient 14 % du stock.

3.2 Les régimes d'impositions des bénéficiaires favorables aux multinationales ont contribué à attirer un tel stock d'IDE

Des régimes fiscaux favorables rendaient non imposables les revenus tirés de participations qualifiées (i.e. d'au moins 10 %) dont en particulier les trois régimes cantonaux suivants : sociétés holdings, sociétés de domicile et

sociétés mixtes. Ce dernier régime concernait les sociétés qui réalisaient en Suisse des activités commerciales représentant moins de 20 % de leur chiffre d'affaires mondial. Ce statut a ainsi pu contribuer à attirer la localisation de multinationales, grâce à son impact sur l'imposition totale des bénéficiaires (à l'échelle mondiale)¹².

La réforme de l'imposition des entreprises adoptée par référendum en mai 2019 et qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020 prévoit la suppression de ces 3 régimes d'imposition des bénéficiaires considérés dommageables par l'OCDE.

Si l'implantation de sociétés de type holdings ou réalisant une faible part de leur activité en Suisse ne génèrent *a priori* pas autant d'externalités positives sur l'économie hôte que des investissements de type « *greenfield* », il n'en demeure pas moins qu'elles ont des effets induits positifs sur l'environnement économique local. Ces effets peuvent par exemple prendre la forme de création d'emplois spécialisés dans la sphère juridique ou financière ainsi qu'un potentiel de « ruissellement » sur l'économie locale.

(10) Incluant, conformément à la méthodologie du FMI, les investissements en capital (investissements initiaux auxquels se sont ajoutés les bénéfices réinvestis), les prêts intra-groupes et les investissements immobiliers. Pour la Suisse, les stocks d'IDE sont publiés en valeur comptable, et pour la France, les données sont en valeur mixte.

(11) La littérature économique prédit un impact positif des IDE sur la croissance, et ce d'autant plus que certains facteurs favorables sont réunis, parmi lesquels figurent notamment le développement du capital humain (Jyun-Yi, Wu & Hsu Chin-Chiang, 2008), du secteur financier (Chee & Nair, 2010), ou les conditions de protection de la propriété intellectuelle. En outre, sachant que les groupes réalisant des IDE sont attendus plus productifs que la moyenne (L. Fontagné et F. Toubal (2010), « Investissement direct étranger et performances des entreprises », CAE), ils sont susceptibles de contribuer à la valeur ajoutée et aux exportations plus que proportionnellement à leur part dans l'emploi.

(12) Sachant que le taux effectif d'imposition des bénéficiaires générés par des activités productives en Suisse est faible en comparaison internationale.

4. Sur la période récente, les niveaux de vie entre la France et la Suisse n'ont pas convergé

4.1 La Suisse a bénéficié du recours croissant à de la main d'œuvre qualifiée en provenance de l'Union Européenne

L'analyse menée jusqu'ici a permis de mettre en évidence les principaux facteurs contribuant à l'écart de niveau de vie entre la Suisse et la France tel qu'il est observé aujourd'hui. En dynamique, il apparaît que cet écart n'a pas été résorbé au cours des deux dernières décennies. Au contraire, l'écart de PIB par habitant – mesuré en PPA courante – s'est même accentué, de 8,8 points entre 1997 et 2017 (écart de 42 % en 1997 contre 51 % en 2017).

Le PIB par habitant en PPA courante s'apparentant toutefois à une grandeur « nominale », son évolution pour un pays donné ne peut s'interpréter comme reflétant précisément la hausse du niveau de vie¹³.

Pour cette raison, l'analyse comparée se focalise sur la croissance du PIB par habitant en volume (le PIB nominal est alors rapporté au déflateur du PIB), qui a été plus dynamique de 2 points entre 1997 et 2017 en Suisse (cf. tableau 7). Ce passage au PIB réel fait alors intervenir une contribution résiduelle à l'accroissement de l'écart du niveau de vie entre la France et la Suisse, qui est celle du rapport entre déflateur du PIB et indice PPA. Cette contribution s'élève à 6,9 points en faveur de la Suisse et explique ainsi l'essentiel de l'écart de l'évolution du niveau de vie. Elle reflète une évolution plus favorable en Suisse des prix à la production par rapport au prix à la consommation, qui peut inclure un effet positif des termes de l'échange¹⁴ (possiblement lié à la montée en gamme de l'économie suisse).

Tableau 7 : Évolution du niveau de vie sur la période 1997-2017 et contributions des facteurs macroéconomiques

Facteurs explicatifs de l'évolution du niveau de vie	Suisse	France		Contributions au creusement de l'écart (en pts)	
	Variation (%)	Variation en points de %	Variation (%)		Variation en points de %
Évolution du PIB par habitant (en PPA courantes)	72 %		62 %	8,8	
Effet prix dont termes de l'échange (déflateur PIB/PPA)	39 %		32 %	6,9	
Évolution du PIB par habitant en volume :	24,1 %		22,5 %	1,9	
• Productivité par emploi (en volume)	14 %		18 %	-4,8	
- dont productivité horaire (volume)	<i>nd</i>		25 %	<i>nd</i>	
- dont durée du travail par ETP	<i>nd</i>		-6 %	<i>nd</i>	
- dont effet du temps partiel	<i>nd</i>		0 %	<i>nd</i>	
Intégration des résidents au marché du travail :					
• Taux d'emploi 15-64 ans	4 %	2,9	7 %	4,2	-4,4
• Emploi séniors	1,4 %	1,4	0,8 %	0,8	0,9
Emploi de non-résidents	4,3 %	4,5	1 %	1	4,7
Part des personnes d'âge actif dans la population	-1 %	-0,7	-4,3	-2,8	4,9

Source : Données de l'INSEE et de l'OFS, calculs du SE de Berne.

(13) Pour rappel, l'indice PPA est construit comme le rapport entre les prix internes (en l'occurrence suisse et français) et les prix d'un panier de biens représentatifs sur un marché de référence, ici celui de l'Union Européenne.

(14) De manière plus précise, l'évolution pour chaque pays du rapport entre prix du PIB et indice PPA reflète d'une part une tendance liée à l'évolution des prix sur le marché UE (référence de l'indice PPA) et d'autre part le différentiel entre prix de PIB et un indicateur de prix à la consommation. Le premier effet ne joue pas pour la comparaison entre pays des croissances du PIB par habitant en PPA.

Bien que les données d'emploi en ETP ne soient pas disponibles pour la Suisse sur la période considérée, il est possible d'effectuer une décomposition (semblable à celle de l'encadré 1) de la contribution des facteurs sous-tendant l'évolution du PIB par habitant en volume pour la France et la Suisse.

Le tableau 7 fait ainsi apparaître que :

- (i) La progression du PIB par habitant en volume a été similaire dans les deux pays (à peine de deux points supérieure en Suisse). En revanche la productivité par emploi a été plus dynamique en France.
- (ii) Le taux d'emploi a progressé dans les deux pays, mais de manière plus prononcée en France (hausse de 4,2 points concentrée sur la tranche des 55-64 ans, dont le taux d'emploi s'est accru de 20 points dans un contexte d'allongement de la durée d'activité requise pour le départ en retraite). En Suisse la hausse de 2,9 points est attribuable au taux d'emploi des femmes. Ce différentiel favorable à la France a permis de réduire l'écart de niveau de vie de 4 points par rapport à la Suisse.
- (iii) Le recours par les employeurs à des actifs non-résidents et le plus souvent formés à l'étranger a eu une contribution de 5 points au creusement de l'écart de niveau de vie entre la France et la Suisse, avec notamment un doublement de l'emploi de travailleurs frontaliers (de moins de 150 000 à plus de 300 000).
- (iv) Alors que la part des personnes d'âge actif dans la population a diminué de 2,8 points en France sous l'effet du vieillissement de la population, la Suisse est presque parvenue à stabiliser cette part (-0,7 point). Cette stabilisation est très largement liée à l'accueil comme résidents de main d'œuvre très qualifiée provenant de l'UE.

L'entrée en vigueur, en juin 2002, de l'accord UE-Suisse sur la libre-circulation des personnes (ALCP), semble par conséquent avoir très largement bénéficié à la Suisse, qui a maintenu un accroissement plus dynamique de son niveau de vie *via* les deux derniers canaux mentionnés ci-dessus : leur contribution cumulée au creusement de l'écart de

niveau de vie Suisse-France sur la période 1997-2017 a atteint 9,6 points.

4.2 La productivité par emploi a été ralentie en France par la baisse de la durée du travail

Pour la France, une analyse plus détaillée des déterminants de l'évolution des gains de productivité par emploi est possible, grâce à la disponibilité sur l'ensemble de la période des données de durée du travail, de l'emploi par ETP et du travail à temps partiel.

Sur l'ensemble de la période, les gains de productivité horaire en volume ont été de 25 % pour la France (soit 1,1 % par an). Les gains de productivité par emploi ont été sensiblement plus faibles (0,8 % par an en moyenne), en raison notamment de la baisse de la durée du travail. Cette baisse a été de 5,5 % par équivalent temps plein après le passage aux 35 heures. En supposant une faible sensibilité de la productivité horaire aux variations de la durée du travail¹⁵ (c'est-à-dire une répercussion intégrale de la baisse de la durée sur la productivité par emploi), le passage aux 35 heures aurait pesé à hauteur de 7 points sur le niveau de vie – et ainsi ralenti d'autant le rattrapage par rapport à la Suisse. Le temps partiel a en revanche été stable sur la même période.

En Suisse, le développement du temps partiel a en revanche été important, 37 % des actifs étant concernés en 2017 (contre 28 % en 1997). Selon les données partielles disponibles, cette évolution est l'origine d'une baisse du nombre d'heures travaillées par emploi qui serait de l'ordre de 7 %.

Comme pour la France, cette baisse de la durée du travail a freiné les gains de productivité par emploi. Toutefois, le développement du temps partiel féminin a également contribué de manière positive à la croissance du PIB par habitant *via* son effet positif sur le taux d'emploi : le taux d'emploi a enregistré une hausse massive de 7 points (passant de 68 % à 75 %).

Pour les hommes la situation a été quelque peu différente : un accroissement de la part de l'emploi à temps partiel est observé parallèlement à une légère baisse du taux d'emploi. La progression du taux d'emploi a ainsi été limitée à 4 % (cf. tableau 7).

(15) Cette hypothèse est conforme aux résultats des travaux effectués par Gianella et Lagarde (1999), "Productivity of hours in the aggregate production function", *Working Paper* G9918, INSEE.

Éditeur :

Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la

Publication :

Michel Houdebine

Rédacteur en chef :

Jean-Luc Schneider
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus

Septembre 2019

N° 245 L'Asie du Sud-Est se prépare au vieillissement de sa population
Pauline Leduc, Antoine Aubel

N° 244 Effets des premières tensions commerciales apparues entre la Chine et les États-Unis
Orhan Chiali, François Chimits, Célia Colin, Colette Debever, Diane de Waziers, Emma Hooper, Mounira Nakaa

N° 243 Perspectives mondiales à l'automne 2019 : ralentissement et incertitudes
Jean-Alain Andrivon, Célia Colin, Diane de Waziers, Carole Hentzgen, Corentin Ponton

Août 2019

N° 242 La transition démographique en Afrique subsaharienne
Abdenor Brahmi, Célia Cossu, Malgorzata Nedjam

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>

in Direction générale du Trésor

🐦 @DGTrésor

Pour s'abonner à la *Lettre Trésor-Éco* : tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.